



SAINT-GERMAIN-LES-BELLES



# CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

**\*\*\* FICHE D'INSCRIPTION \*\*\***

## IDENTITE DU PARTICIPANT

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : ..... (afin de le contacter pour la proclamation du palmarès)

## CHOIX DES CATEGORIES (3 au maximum)

### Catégories classiques :

- catégorie 1 – maison avec jardin fleuri très visible de la rue
- catégorie 2 – décor floral installé sur la voie publique (*minimum 1,20 mètre linéaire en façade*)
- catégorie 3 – balcons ou terrasses
- catégorie 4 – fenêtres ou murs fleuris
- catégorie 5 – commerces (*fleurissement des façades et des abords visibles de la rue*)
- catégorie 6 – parcs fleuris (*superficie d'au moins 2000 m<sup>2</sup>, avec arbres, arbustes et fleurs*)
- catégorie 7 – corps de ferme fleuris (*en activité ou ancien*)

### Catégorie intergénérationnelle à partir de 10 ans :

- catégorie 8 – création florale originale pour le jardin et visible de la rue

### Catégorie dédiée aux enfants de 6 à 15 ans :

- catégorie 9 – création de ma maison à insectes

## LE PARTICIPANT ATTESTE:

- avoir pris connaissance du règlement du concours pour 2021 et l'accepter sans réserve ;
- avoir été informé que les créations florales mises en concours sont susceptibles d'être **prises en photos pour une éventuelle publication** sur tout support de communication choisi par la commune de Saint-Germain-les-Belles et **donner ainsi son accord.**

A Saint-Germain-les-Belles,  
Le

Signature: